



JOURNAUX ANGLAIS.

Un brick espagnol de trois cents tonneaux, nommé le Formidable, qui avait acquis beaucoup de notoriété parmi les croiseurs anglais sur la côte d'Afrique, par sa vitesse et l'habileté et l'intrépidité de son capitaine, a été pris le 17 décembre, près de l'embouchure de la rivière du Viex Calabar, par le brigantin de sa majesté britannique le Buzzard.

JOURNAUX AMERICAINS.

New-York, 3 juin.—Nous attendions avec une extrême impatience les pagobots du Havre, partis après le vote de la loi d'indemnité dans la chambre des députés, pour connaître le langage des journaux ministériels français. Leurs inspirations de commande pourrions nous donner une idée de l'importance que le ministère attache à la clause additionnelle à laquelle il a consenti.

MEXIQUE.—On lit dans l'Abécille de la Nouvelle Orléans du 18 mai:

"Nous avons reçu par le brick Général Santa-Anna plusieurs numéros de El amigo de la paz y del orden. Voici le résumé de ce qui contient les feuilles.

"D'après les dates de Mexico du 30 du mois dernier, il paraît que le général Alvarez se trouve cerché dans le sud par les troupes du général Isidro Montesdescas et du colonel Cesarion Lames. Les soldats aux ordres du général Bravo sont partis de Chilpancingo pour coopérer avec les forces du général et du colonel ci-dessus nommés.

NOUVELLE-GRENADE.—Les nouvelles de Bogota sont du 23 avril. Jesse Maria Serna a été convaincu de participation à la conspiration de juillet et condamné à mort, mais recommandé à la clémence du président Santander.

AMERIQUE CENTRALE.—Les nouvelles de Guatemala sont du 19 avril. Le général Morazan a été réélu président à l'unanimité; M. Salazar est vice-président. La nouvelle administration sera installée le 1er mai.

L'état de San Salvador a été la confédération la ville de San Salvador avec un territoire de quatre lieues carrées et le port de Libertad sur la mer pacifique.

Le gouvernement de l'Amérique Centrale s'occupe activement des moyens de former une communication directe entre l'Océan Atlantique et la mer Pacifique; on pense que la rivière San Juan et le lac de Nicaragua peuvent être rendus navigables et que cette entreprise présenterait moins de difficultés et de plus grands avantages que le chemin en fer ou le canal-dispenseur que l'on devait creuser à travers l'isthme de Panama.

On écrit de la Balize, en date du 30 avril, que les nègres de cette colonie se persuadent qu'ils étaient libres, se sont révoltés contre leurs maîtres et qu'un grand nombre d'esclaves se sont enfuis sur le territoire de l'Amérique Centrale, dans les loix leur assurent la liberté.

Au mois de janvier 1834, le nombre total des bateaux à vapeur était de 234; leur tonnage s'élevait ensemble à 39,000 tonneaux et ils avaient coûté environ trois millions de dollars.

Le nombre total de bateaux à vapeur que l'on construit dans l'Ouest est d'environ 500. Le tonnage le plus élevé est de 450 à 500 tonneaux; les autres de moyenne grandeur ne jaugent que 200 tonneaux et ceux que l'on destine à naviguer des eaux peu profondes, de 100 à 200 tonneaux.

Novelle-Orléans, 8 mai.—Le superbe établissement connu sous le nom de Planters and Merchants' Hotel s'est écroulé dans la nuit d'avant hier et a enseveli dans ses décombres d'après les notes que nous avons pu recevoir, soixante personnes qui logeaient dans l'hôtel. La police s'est de suite présentée à faire enlever les débris de l'édifice et est parvenue jusqu'à cette heure, 10 heures du soir, à retirer des ruines quarante quatre individus respirant encore, mais plus ou moins mutilés, huit morts, au nombre desquels on compte MM. Hanna, avocat au nombre desquels on compte MM. Hanna, avocat de l'état de Kentucky, Mooney, employé de l'établissement et Hopkins du cirque de Brown et J. W.

Dillard. Parmi les personnes sauvées comme par miracle, on compte deux jeunes gens arrivés récemment de Bordeaux, l'un desquels est de Bayonne.—M. S. Kennedy est du nombre de ceux que l'on a trouvés.

La cause de cet événement malheureux est attribuée, à ce que l'on dit, à quelques colonnes en bois, qui supportaient une partie de l'édifice et qui ont été coupées et ôtées dans la journée d'avant hier, sans que l'on ait adapté préalablement des poutres ou des gâchettes pour supporter le poids énorme qui se trouvait alors abandonné à sa propre pesanteur.

New-York est actuellement une place d'une telle confusion et d'un tel bouleversement, qu'on ne pourrait mieux le comparer qu'à la chaudière bouillante des sorcières de Macbeth. Il est effectivement tout en confusion. Les dames sont toutes à leurs emplois pour se préparer à l'excursion à Rockaway et aux eaux; les messieurs spéculent en propriétés de tous côtés; tous les encanteurs ont le marteau à la main; et l'on n'entend du matin au soir, que l'adjudication de maisons et lots, prairies et de bancs d'huîtres; les politiques obtiennent des places et les éditeurs y trouvent à redire; et les omnibus roulent en toutes directions, passant occasionnellement sur le corps de quelqu'infortuné piéton qui a la témérité de ne pas traverser la rue presque au galop. Et il n'est que merveilles parmi nous—les chiens instruits—jumeaux siamois—docteurs à patiente—gladiateurs—comtes et magiciens étrangers; tandis que des essaims de voleurs se félicitent mutuellement de la presse qu'il y a dans nos rues. Ensuite chaque matin voit éclore un nouveau journal quotidien, rempli de paragraphes instigateurs qui ajoutent beaucoup à l'état oppressif de la température. Les petits pourceaux aussi, abandonnant leurs retraites d'hiver, dans le haut de la cité, viennent se mettre de la partie et font fête dans la partie inférieure de Broadway, ou (pour leur rendre justice) ils se comportent assez décemment, jusqu'à ce que les chiens qui ont un grand goût pour les oreilles de cochons, se jettent occasionnellement sur eux; alors ils se réfugient sous les plus adjacentes paires de jambes qui se rencontrent, en fessant coubler le propriétaire dans la figure de son voisin, qui en fait autant à un troisième qui n'épargne pas un quatrième et ainsi jusqu'à ce que toute la chaîne de piétons d'un bout de la rue à l'autre, y aient passé aussi effectivement que par un coup électrique. Mais la cause majeure de notre tribulation est la démolition et l'érection des maisons. Dans toute l'étendue de la cité, à peine peut-on trouver une seule perche carrée où un homme puisse se tenir cinq minutes sans courir le risque d'être assailli par une nuée de morceaux de briques. William Street, par exemple, nous donne un terrible avertissement de précaution—il est presque impossible de passer dans Spruce-Street; dans Liberty-Street l'on ne voit que quelques maisons ça et là; et l'on dirait que Wall Street a reçu la visite d'un tremblement de terre. Le soleil est presque assez ardent pour allumer une cigarette sans l'aide d'une lunette. Et pour surcroît de douleur, vous ne pouvez à peine faire un pas sans culbuter sur quelques compagnies de soldats et une bande qui vous donnent une musique plus exécrable que les amateurs du célèbre Callaghanian Club; et ce qui est pis encore, un parti de boueurs faisait voler la poussière comme des bâteaux de grain, seulement, il paraît, pour la mettre en petits morceaux pour qu'elle soit plus facilement mise en motion lorsqu'il vente fort. Le soleil perce pourtant à travers l'orage; les affaires vont bien—ceux qui peuvent travailler, ne peuvent manquer d'ouvrage—la cité jouit d'une parfaite salubrité, le prix des provisions est modéré et nous n'avons d'écrocs qui nous donnent des lectures sur la température et la science. Ainsi, disons nous, vive le tumulte, malgré que l'air autour de nous est si chaud et rempli de poussière, chaux, mortier et de la musique des marteaux des maçons, que nous sommes presque suffoqués si nous ouvrons la bouche pour dire un mot. (Parleur Magazine.)

PROVINCE INFÉRIEURE.

Halifax, 29 mai.—D'après des informations que nous avons reçues nous sommes fortement portés à espérer que le gouvernement de Sa Majesté a l'intention d'ériger des phares sur les îles St-Paul et Scatarie. Ils sont beaucoup nécessaires.—(Royal Gaz.)

BAS-CANADA.

Montréal, (samedi) 6 juin.—Hier, à trois heures, les membres anciens et nouveaux du conseil de ville, se sont assemblés dans la salle ordinaire des séances de ce corps, pour procéder à l'élection d'un maire. M. Lafontaine a proposé M. Le Dr Nelson pour remplir cette charge. M. E. E. Rodier a proposé en amendement M. Jacques Viger, ancien maire. Nous donnerons dans notre prochain numéro le détail des procédés.

Voici quelle a été la division.

- Pour l'amendement: MM. E. E. Rodier, A. Perrault, J. McDonnell, Talloch, Duffresne, Voyer, J. Roy, (notaire), J. Donegani, Ch. S. Rodier. Contre: MM. Penn, Lamé, Lafontaine, Lusignan, J. Roy, (mar.) (Ami du Peuple.)

Les actionnaires de la banque de Montréal, à leur assemblée annuelle de lundi, 1 juin, ont voté unanimement £500, à l'hon. Peter McGill, président de cette institution, en reconnaissance de la manière habile et distinguée, avec laquelle ils a conduit les affaires de l'établissement. Les actionnaires de la banque de la cité ont aussi voté une somme de 250, à J. Frothingham, écuyer, en récompense de sa direction sage et estimable.

L'hon. Peter McGill et l'hon. Jos. Masson, ont été réélus président et vice président de la banque de Montréal. John Frothingham, écuyer, et John Molson, écuyer ont été réélus président et vice président de la banque de la cité.—(Ib.)

Jedi soir, nous avons eu un orage terrible; des torrents de pluie sont tombés, et la tonnerre s'est fait entendre pendant un demi-heure avec un fracas horrible.—(Ib.)

Les courses des Trois Rivières auront lieu le 31 juin et le 1er juillet. Son Excellence dit, dit-on, offrir selon sa généreuse coutume, une coupe au vainqueur.—(Ib.)

Le bateau à vapeur Canada est arrivé dans notre port, jeudi matin, avec 23 passagers de chambre et 372 d'entrepont. Presque tous ont été envoyés à leurs destinations par la société des émigrés.—(Ib.) Il y a un peu de jours qu'un radeau de bois, évalué à 5000 dollars, fut complètement détruit dans les dangereux rapides du St-Laurent, au-dessus des Cédres; 4 hommes y perdirent la vie.—(Merveille.) Nous apprenons avec chagrin que le mauvais état de la santé de Monseigneur de Tolmesse ne lui permettra pas de faire cette année sa visite pastorale.—

C'est Monseigneur de Tabrac, coadjuteur de l'évêque de Kingston, qui suppléa au zèle apostolique de sa Grandeur.—(Echo du Pays.)

QUEBEC: MARDI, 9 JUIN, 1835.

Le navire China, capitaine Bell, parti le 30 avril de Liverpool, a apporté le Courier du 29, contenant des nouvelles de Londres, plus récentes d'un jour. D'autres bâtiments ont apporté des journaux de Glasgow et de Dublin jusqu'au 28 inclusivement, mais ils ne contiennent rien d'intéressant. Nous donnons un résumé tiré du journal du 29:—

Londres, 27 avril.—La Gazette de France dit que M. Livingston se prépare à quitter Paris pour se rendre aux Etats-Unis, en conséquence de la demande de faire donner une apologie pour les paroles du message offensif de M. Jackson. L'attente de son départ a beaucoup déconcentré le gouvernement français, vu qu'il menace de ramener toute la question sur le tapis, et même, mettre le pays aux prises avec les Etats-Unis.

La mesure pour émanciper les noirs des colonies françaises a été perdue dans la chambre des députés—pour, 240; contre, 51. C'est le paiement de la somme pour rémunérer les propriétaires qui a influé sur cette décision.

Le procès des prisonniers politiques aura lieu le 5, et cause une alarme générale à Paris. Le premier du mois est l'anniversaire de la naissance du Roi, et l'on espère qu'il sera proclamé une amnistie.

Liverpool, 29 avril.—La semaine dernière, la température a été très rigoureuse, le vent ayant soufflé dans toutes les directions du compas, étant toujours froid et accompagné de grêle, de pluie et de neige. Mercredi, il y a eu à Runcorn une plus forte chute de neige qu'on n'en a éprouvée cette année.

M. Thomson, nouveau ministre au bureau du commerce, a été opposé à Manchester par M. Braidley. Etat du poll, le premier jour: Thomson, 2674; Braidley, 1557—minorité, 1117.

Lord J. Russell n'est pas trop certain de réussir à South-Devon. M. Wortley n'appréhende rien en Yorkshire. Lord Seymour, un des lords de l'ambassade, a été ré-élu pour Totness. Sir J. Campbell se présente seul à Edimbourg, lord Ramsay et M. Learmonth ne croyant pas devoir risquer une contestation.

M. More O'Ferral a accepté la charge d'un des lords de la trésorerie.

Liverpool, 28 avril.—La fleur a eu plus de vente. Le bled irlandais, choisi, se vend de 5s. 1d. à 5s. 10d par 100 livres.

Londres, 27 avril.—Le commerce du bled n'a pas souffert de changement pendant la semaine. Consolidés, 92 3/4 pour compte.

Les journaux de New-York de Mercredi soir dernier, ne contiennent aucunes nouvelles récentes d'Europe, le bruit au sujet du pagébot du 1er mai, s'étant trouvé controuvé.

La presse américaine et le peuple américain s'occupent beaucoup de l'élection du successeur du président Jackson, qui va se retirer avec l'approbation de la grande masse des américains, mais pas avec les meilleurs souhaits de la plus intelligente partie de la nation et des gens de propriété. Les candidats sont M. Van Buren, qui est certain de son élection, et MM. Daniel Webster et le juge White. Ces fréquentes élections d'un magistrat en chef, et l'opposition politique qui en résulte, n'est pas un sage proviso de la constitution des Etats-Unis, et est un grief pour une partie très-influente des habitants. L'on objecte aussi au droit qu'il a de donner son veto personnel aux lois passées par les deux chambres du congrès; et si les républicains pouvaient digérer le nom de Roi héréditaire, le peuple se pourrait dispenser d'une machine moins simple et moins avantageuse que le système anglais, qui effectivement ne laisse au roi autre pouvoir que de suivre l'avis de ses ministres, qui sont entièrement à la volonté de la branche populaire de la législature.

Nous avons reçu hier matin les journaux d'Halifax jusqu'au 29 du courant. Ils disent, sur l'autorité du Halifax Journal, journal dont les renseignements sont ordinairement assez exacts, que les gouverneurs des autres colonies de l'Amérique Septentrionale se rendront à Québec pour se réunir à lord Amherst, et assister aux délibérations. C'est la première fois que nous entendons parler de ce bruit.

La législature du Nouveau-Brunswick est appelée pour l'expédition des affaires au 15 de ce mois de juin. L'on se ressouviendra que les subsides n'ont pas été accordés dans la dernière session, par suite de quelques différends survenus entre les deux chambres, relativement aux gages des membres.

Nous apprenons d'un monsieur qui a eu accès aux meilleurs renseignements, que la nomination de lord Amherst avait été sanctionnée par le nouveau ministre, mais que la frégate Pique ne pourrait pas être prête à mettre en mer avant le 1er de mai.

La convocation de notre parlement provincial pour l'expédition des affaires, est toujours fixée au 1er de juillet prochain.

La compagnie des terres du Bas-Canada fait maintenant construire le port de Saint-François, sur la rive du Saint-Laurent à l'opposite des Trois-Rivières et à environ sept miles au-dessus de cette ville. L'on a presque fini un quai qui doit être prolongé aux grandes eaux pour les steam-boats, et un nombre de bâisses en bois pour loger les émigrés sortis érigées. De ce point, il doit y avoir un chemin qui conduira les émigrés par Nicolet au centre des terres de la compagnie dans les townships de l'Est.

Entre autres passagers arrivés dimanche sur le British America, étaient le lieutenant Paynter, aide-de-camp, de Sorrel, L. M. Viger, écuyer, M. P. P., et M. Power, comédien, venans de Montréal.

Nous sommes mortifiés d'apprendre que M. T. Power n'a pas intention de jeter à Québec; il se rend immédiatement aux Etats-Unis pour s'en retourner en Angleterre.

Il est récemment arrivé un accident déplorable dans la Traverse, vis-à-vis Saint-Roch, côté du Sud. Le premier contre-maître du brick Ord, qui allait alors vent arrière, tomba malheureusement à l'eau en saissant l'ancre. Le premier contre-maître de l'Astrea, qui était en arrière à la voile, et un de l'équipage, sautèrent généreusement dans leur canot pour lui sauver la vie; mais en abordant, la chaloupe chavira par suite du fort courant, et les deux contre-mâtres se noyèrent, le matelot ayant

été ramassé par un autre bâtiment après avoir été long-temps dans l'eau.

RÉUNION DES PATRIOTES DU DISTRICT DE QUÉBEC.

Hier, lundi 8 juin, était le beau jour qui devait voir éclater, à quatre heures p. m., une ASSOCIATION DE RÉFORME, sur un avis par affiche, adressé avec un goût tout littéraire aux "citoyens de la cité," etc. et signé de 214 personnes, entre autres d'une quarantaine de noms anglais, quant auxquels nous n'avons pu ni connaître ou tirer des renseignements que sur une dizaine, et dont plusieurs étaient des appuis de M. Stuart, ou participèrent à l'attaque contre les partisans patriotes, sur le marché de la Haute Ville, à la dernière élection. La réunion était composée à peine de 214 (le nombre des signataires de l'avis) et certainement pas plus de 300 personnes. Il ne s'y trouvait que très-peu d'habitants, de ce nom du district. Les bons membres de la chambre qui ne devaient, selon le oui-dire, y participer, y étaient en affluence, et sous mains, avaient organisé spectacle. Le local était la célèbre maison d'école sur la Côte à Cotton. Une vingtaine des personnes présentes étaient de politique opposée et simples spectateurs.

Nous allons donner un résumé des procédés de la réunion:

Vers quatre heures et demie, un peu fatigués d'attendre, les directeurs commencèrent à vociférer les noms de certaines personnes, qu'on s'attendait devoir être président, vice-président, etc., mais qu'on apprit plus tard, être l'élite de l'assemblée populaire, placée avec peu d'égards pour les droits d'égalité, dans le sanctuaire du pédagogue, qui se trouve dominer sur le reste du salon. Cette élite était composée de MM. Teed, maître-tailleur, Connolly, maître cordonnier, Quigley, maître-plâtrier, Maguire, avocat, (ancien appui de M. Stuart), O'Leary, maître-tailleur, O'Kane, instituteur de l'école où se tenait la réunion, et A.E. Hart, jeune étudiant en droit. Plusieurs de ces personnes sont dans l'emploi des signataires de l'affiche, et nous ne leur connaissons pas de propriétés réelles. C'était là l'élite de la population qu'on a dénommée "d'origine étrangère."

MM. les patriotes élevés au banc étaient les membres de la chambre dont suivent les noms: MM. Am. Berthelot, Jean Bouffard, L. M. Viger, George Vanfelson, L. T. Besserer, R. E. Caron, Hector S. Huot, Jean Blanchet, et Hyp. Dubord; et de plus MM. Et. Martel, Jos. Légaré et Charles Drolet.

Après cette cérémonie, inexplicable à l'intelligence du sténographe, vint le choix d'un président, et M. Berthelot, M. P. P., fut appelé au fauteuil. Il débuta par un assez long discours, prononcé dans un style fort théâtral et menaçant; il ne s'attendait pas à l'honneur, etc., grande et respectable réunion, etc., et de suite il passa aux griefs que, dit-il, ébranlent le pays. L'association qu'on se proposait de former assurait l'extension du système électif; enfin ses chers compatriotes éliraient (étant en majorité) les conseillers tant exécutifs que législatifs. Il prononça pour ceux qui, malheureusement ne comprennent pas le français, une version de son discours en langue anglaise, et on remarqua que ses études de cette langue avaient été profondes; mais les cris de question! question! l'interrompirent.

M. Berthelot s'étant assis, et quoique la réunion n'avait aucune proposition devant elle, on appela M. Vanfelson à hauts cris, et il se leva et fit un long discours. Le but de la réunion, dit-il, était des plus importants, et il avait rapport à tous ceux qui vivaient sur le sol Canadien, sans distinctions nationales ou religieuses. C'était à regret qu'il se trouvait obligé de se plaindre du petit nombre de personnes réunies dans le salon, surtout après un avis de plusieurs semaines. Il ne s'adressait pas aux personnes présentes, mais à celles qui ne s'y étaient pas rendues, pour contrebalancer par une autre association celle de la soi-disant association constitutionnelle. Il donna alors un faux aperçu du but de cette dernière association et des motifs qui animaient ses fondateurs; repoussant l'allégué que la chambre avait participé à élever des distinctions nationales il cita les noms canadiens de MM. Cuvillier, Doyal, Mondelet, et autres, comme preuve, et l'élection de M. O'Callaghan. Se rapportant à l'époque de la dernière guerre, il fit l'applaudissement de la loyauté des Canadiens qui se rendirent sur la frontière, quand les Bretons étaient derrière leurs comptoirs; et virent l'emprisonnement de MM. Beaud, Blanchet, &c.; et les persécutions de Sir Jas. Craig, et autres griefs de tant soit peu ancienne date. M. Vanfelson toucha, de temps en temps, quelques griefs plus récents, et termina par un résumé des résolutions dont nous donnerons l'aperçu de suite.

On s'occupa alors des résolutions, et sur motion de M. John McGuire, à ce que nous croyons, qui avait été appelé à hauts cris, la première fut mise aux voix. Elle était en résumé comme suit:—

1° Que depuis 1759, les habitants de la province ont montré beaucoup de loyauté au gouvernement anglais et un fort attachement à l'empire; qu'en 1775, pendant la dernière guerre et en tout temps, ils ont signalé leur loyauté et leur affection pour la personne de Sa Majesté et de son gouvernement. Cette résolution fut agréée à l'unanimité et avec bruits et acclamations.

La seconde: Que les habitants de la province, étant sujets anglais, devaient jouir de tous les droits de pareils sujets, et surtout celui de surveiller par leurs députés tous les argens prélevés sur le peuple.—(Agréée pareillement.)

La troisième fut proposée par M. McGuire, avocat, qui après quelques excuses dit ne pas penser comme M. Vanfelson, mais que la presse des affaires tant dans l'agriculture que dans le commerce était cause du nombre diminué des assistants. Après des louanges des personnes présentes M. M. dit que ce jour serait célèbre dans les annales de la province et il compara l'association à celle des catholiques en Irlande, dont les suites avaient été si glorieuses. Il parla beaucoup des affaires de l'Irlande et termina par dire que l'association constitutionnelle avait menacé ou corrompu des personnes devenues membres &c. Voici en résumé la résolution qu'il proposa:—

La troisième: Que les habitants de la province ne peuvent jouir des droits inhérents de sujets anglais, sans que leurs affaires intérieures soient exclusivement sous la régie et la surintendance de la législature provinciale.

M. le président en proposant l'adoption de la résolution porta la parole aux cris de question! question! Il ne voulait dire que quelques mots et il demanda si un pays appartenait ou non à ses habitants &c. La résolution fut agréée à l'unanimité.

En proposant la quatrième, de hauts cris de M. Caron! M. Caron! furent répétés, et ce monsieur s'adressa à la réunion. Après avoir dit que le but de l'association avait été si bien détaillé et délaicri, il ne pouvait que répéter son approbation la moins équivoque de ses bonnes suites.

M. Teed fut alors appelé à hauts cris, mais il dit qu'il aurait une occasion bien prochaine de prendre la parole.

La cinquième: "Que tous les argens quelconques prélevés dans cette province devaient être mis à la disposition absolue et illimitée du peuple, et devraient être octroyés par leurs députés en chambre.

M. Michael Conolly proposa la résolution précédente, et après avoir fait remarquer sa répugnance de paraître devant le public, il termina par faire la déclaration que le seul moyen de ramener l'aristocratie à son bon sens, était de refuser les subsides.

A la conclusion de ce dernier discours, on poussa de longs cris: M. Viger! M. Viger! Ce monsieur prononça aussitôt un discours, dans lequel il fit ressortir la différence entre la constitution anglaise et celle de cette province. Comme les orateurs qui l'avaient précédé, il ne s'était pas préparé.

La sixième: "Que le seul moyen de rétablir l'harmonie, sans quoi, ni la paix ni le bon gouvernement peuvent exister, est que le conseil législatif soit déclaré aboli, et qu'il soit élu à l'avance par le peuple."

La résolution étant agréée, on appela M. Besserer, qui se rendit aux vœux de la réunion, et discuta et insista sur les grands avantages du système électif, qu'il fit paraître très-profitables aux majorités. M. Teed s'annonça, et entre autres réformes, déclara que les terres réservées au soutien de l'église anglicane devaient appartenir au public.

La sixième: Désavoué toute excitation fondée sur des sentiments nationaux.

M. Charles Drolet proposa, après le bruit qui suivit son adoption, la résolution suivante: "Le septième: "Que les intérêts, les opinions et les vœux des habitants sont fidèlement et vraiment représentés par les députés du peuple."

M. A. E. Hart appuya cette résolution, son "savant ami, M. Teed," lui en ayant fait la demande d'une manière tout-à-fait inattendue. Après quelques excuses de plus, il compara la crise en cette colonie à la révolution des anciennes provinces, &c. Il fut beaucoup applaudi.

Ici on appela de nouveau plusieurs personnes à prendre la parole, et M. Vanfelson crut devoir dire, que si la réunion ne s'occupait qu'à écouter des discours, elle ne réussirait pas à passer ses résolutions. Il observa qu'il serait peut-être à propos d'agréer les résolutions suivantes sans discussion, ce qui fut adopté.

La huitième: "Que cette réunion a remarqué avec regret et surprise des extraits d'une dépêche mise devant la chambre l'hiver dernier, et signée du comte d'Aberdeen, qui a rapport au projet de loi sur l'instruction, lesquels indiquent un manque de tolérance qui répugnent aux sentiments des habitants de la province.

La neuvième: Que dans le but de mettre à exécution les résolutions qui précèdent, il est à propos d'organiser une association politique pour le district, et qu'elle soit dénommée Association de réforme.

La dixième: Que chaque personne deviendra membre de l'association après avoir signé les règles, et en payant annuellement la somme de 4s. 4d. ou deux sous par semaine, ou 4s. d'avance."

M. P. Laforez était contre cette résolution.

M. H. S. Huot trouvait incompréhensible que M. L. se refusât à une résolution qu'il avait consenti à agréer la journée précédente. M. Vanfelson exprima également son étonnement à cet égard.

M. Laforez fit une motion pour substituer 4s à 4s, mais elle ne fut pas agréée. La résolution fut alors adoptée.

La onzième: "Que cette association coopéra avec celles du Haut-Canada, de Montréal et autres dont le but est de favoriser le principe du bonheur du plus grand nombre.

La douzième: contient 21 clauses (voir notre prochain numéro.)

La réunion désirait avec impatience quelque discours et M. le docteur Blanchet fut appelé à l'adresse, ce qu'il fit après des excuses &c. sans faire ressortir de nouveaux faits.

M. Berthelot ayant quitté le fauteuil, M. Vanfelson y fut appelé et on proposa d'agréer des remerciemens au président.

M. Péditor.—Le Canadien et son fidèle Echo sur la rivière Chamby, paraissent vivement affectés et alligés de la retraite de M. Dionne, membre du comté de Kamouraska.

Quelle brillante et lumineuse qu'a été sa carrière parlementaire, et quel grand contentement qu'il fut dans la voie de la réforme, il est à espérer, néanmoins, que les électeurs de ce comté si riche et si populaire, trouveront chez eux un citoyen capable de réparer la perte que cause au pays cette retraite inattendue. L'invitation que fait le journal de Chamby aux électeurs du comté de Kamouraska de réélire M. Dionne, me semble hors de propos, si ce monsieur a résigné son siège pour cause de maladie; et si, comme, dit le même journal "le moment approche que le pays va avoir besoin du "moment approche de tous ses amis," ce sera donc pour les électeurs de ce comté une double raison de choisir une personne jouissant d'une bonne santé et capable d'occuper constamment son poste. Trois-Rivières, 3 juin 1835. VILNONA.

PORT DE QUÉBEC. ENTRÉE EN DOUANE.

- barque Valleyff 11. Sainon, 15 Avril de Londres, à W. Patton & cie. lest.
- barque Europe, Noble, 21 do de Greenock, à W. Price & cie. lest.
- barque Hedleys, Morris, 17 do de Dartmouth, à do. do.
- barque Dependant, Gallice, 15 do de Liverpool, à Thos. Froste & cie. lest.
- navire John. Cammell, 11 do de Hull, à A. Gilmour & cie. lest.
- barque British America, Chandler, 11 do de Liverpool, à C. E. Levey & cie. sel.
- brick Britannia, Roxy, 17 do de Tralee, à Pemberton Frères, lest.
- brick James, Orington, 11 do de Leith, à Rodger, Deat & cie. charbons.
- brick Caroline, Lowryson, 10 do de Berwick, à do.
- brick Conference, Buckham, 9 do de Londres, à W. Price & cie. lest.
- 5.
- brick Eleanor, Donihson, 22 avril de Belfast, à Gilmour & cie. lest, 58 émigrés.
- 6.
- navire Samuel, Jameson, 27 avril de Liverpool, à H. Lesmesurier et cie. sel.
- barque Carleton, Anderson, 12 avril d'Aberdeen, à Symes et Row, cargaison générale, 64 émigrés.
- barque Nautilus, Irving, 2 avril de Sunderland, à Pemberton Frères cargaison générale, 3 émigrés.
- barque Foster, Bibbing, 22 avril de Hull, à Symes et Row, 15 émigrés.
- navire Rirkella, Humphreys, 9 avril do. à Atkinson et cie. lest.
- barque Asia, Kensington, 9 avril de Londres, à Sharples & Cie, 1, 46 émigrés.
- barque Noster, Clanes, 15 avril de Cork, à H. W. Weitzel, 5 émigrés.

barque Don, Marston, 8 avril de Hull, à Symes et Ross, charbon.
barque Harmony, Brown, 25 avril de Hull, à Symes et Ross, lest, 75 émis.
barque Minerva, McKenzie, 20 avril de Liverpool, à H. W. Welch, lest.
barque Thomas Ritchie, Threlk, 19 avril de Bristol, à Atkinson et Cie. for. 5 émis.
barque Thomas & Mary, Potts, 9 avril de Sunderland, à H. Gowen et Cie. lest.
brick Augustus, Lovring, 22 avril de Plymouth, à Atkinson et Cie. lest.
brick Elizabeth & Mary, Walker, 11 do. de Montréal, cargaison générale.
brick Doris, Paul, 30 mars, de Newcastle, à T. Curry, lest, 6 émis.
brick Wellington, Forster, 6 avril de Newcastle, à Wm. Patton et Cie. cargaison générale, 5 émis.
brick Amitts, Rao, 25 avril d'Aberdeen, à ordre, lest, 38 émis.
brick Lady Helen Mar, Richardson, 15 do. Goolie, à Gilmour et Cie. lest.
brick George IV, Orr, 23 do. Glasgow, à Montréal, cargaison générale.
brick Carlew, Shield, 15 do. Hambre, à W. Price et Cie. lest.
brick Pembroke Castle, Stanbury, 16 do. Londres, à Lemurier et Cie. lest.
brick Holderness, Brown, 5 do. Londres, à Lemurier et Cie. lest.
golette Louisa Ann, Faulkner, 5 Mai St. John's, (N. B.) à R. Peniston.
barque Friends, Duncan, 28 Avril Dublin, à T. Ryan, cargaison générale, 97 émis.
barque Wexford, Quin, 50 do. Limerick, à Pemberton, lest, 40 émis.
brick James Johnston, Jordison, 21 do. Sunderland, à Gilmour et Cie. do.
brick Thomas Green, Donkin, 25 do. Londres, à Atkinson et Cie. do.
brick Joseph & Mary, Stratford, 12 do. Newcastle, à C. E. Levey et Cie. do.
brick Alexander, Winn, Demerara et Halifax, à Murison et Cie. rum.
navire China, Bell, 20 Avril de Liverpool, Rodger, Dean et Cie. sel et charbon.
barque Cosmopolite, Smith, 16 do. Liverpool, à ordre. lest.
barque Harvey, Stephenson, 24 do. Newcastle, à Lemurier et Cie. do.
brick Cleopatra, Barlow, 12 do. Limerick, à do. do.
brick Allies, Forster, 6 do. Scarborough, à do. do.
brick Astrea, Park, 18 do. Maryport, à W. Price et Cie. do.
brick Edin, Andrews, 27 do. Cork, à Pemberton, do.
brick Urania, Younger, 2 do. Louth, à Windsor & McIver, marchandises et charbon.
golette Congress, Robins, 24 Mai d'Halifax, à J. W. Leaycraft, Dunscomb et Cie. rum.

Marié.
A Montréal, le 2, M. Pangman, de St. Henri, de Mascouche, à Dlle. Henriette Lacroix, fille de J. D. Lacroix, Cécyer, avocat.
Décédés.
Samedi, M. Michel Roulet, respectable cultivateur de St. Foy, et ci-devant maître forgeron de cette ville à l'âge de 58.
A St. Philippe âgé de 78 ans, Pierre Hébert, Cécyer. Il était né dans la ville de Acadie.
Au Sault au Récollet, le 1er juin, âgée de 62 ans, dame Marie Dorothée Lefebvre, épouse de M. Thomas Lévesque, et mère de Messieurs Lévesque, curé de cette paroisse.
A Trébois, le 29 mai, M. Charles Malbecq dit Beauvoisin, ancien et respectable citoyen.

PERDU ce matin, par le Capitaine du *Joseph & Mary*, une bourse de soie verte, contenant dix Louis en Billets de cinq Piastres de la Banque de Montréal et quelques écus d'Argent Anglais, supposée être tombée de sa poche entre la Banque de Montréal et les escaliers du Cap au Diamond, rue Champlain. Quiconque la remettra, recevra une récompense libérale.—S'adresser à CHARLES E. LEVY, Quai d'Atkinson.

VINS FRANÇAIS A VENDRE.
Le Soussigné offre en vente :
Vingt caisses Vin Français, récemment arrivé,
Vin d'Herménie blanc et rouge,
Vin d'Alsace do.
Vin St. Fery blanc grand moussoux et non moussoux.
Le tout garanti de la première qualité qui ait jamais été importée en ce pays.
G. D. BALZARETTI, No. 9, rue du Palais, 8 Juin 1855.

VENTES PAR ENCAN.

Par PETER SHEPPARD, le MERCREDI prochain, le 10 du courant, à UNE heure, à ses Magasins rue St. Jacques.
8,000 M NOS de sel de Liverpool, 4 quarts de Cassonade, 80 quarts de Meuf, 4 tierces do.
5 boîtes de Vitres 7 1/2 x 6 1/2, 18 do. de Vitres 6 1/2 x 5 1/2, 25 boîtes Savon, 20 Jarses de Saumon épice, 40 quarts de blanc de plomb de Londres, 11 vaisseaux de peinture verte, de fer blanc.
AUSI pour clore des consignations : Quantité d'articles de sellerie—selles de Dames et Messieurs—Briales—épérons, mors d'acier, martingales, &c. qui seront vendus sans réserve.
25 rouleaux de cordage 1 et 4 pouces
90 boîtes Gin 1 douz. chaque.
Québec, 8 Juin 1855.

Par MAXHAM et BOURNÉ à leurs magasins, MERCREDI et JEUDI prochain 10 et 11 courant, à UNE heure.
UN assortiment général de marchandises sèches reçues par les derniers arrivages, consistant en Gros-de-Naples, Velour de soie et de coton, shales de crêpe, de soie, de coton, de mérino et de lainé uni, Mouchoirs de gaze, Crêpe noir, Pandanus, Mouseline imprimée, Fas de coton et de laine, Gants de soie, de coton et de kaï, Jaquet, Mouseline, Bobinet, Dentelle, Quilt, Chapeaux de paille, de formes de Foscaigne, de Dunstable et de Derm, Corsets, Indienne, Gingham, Bombazet, Merinos, Cotons, &c. &c. &c.
Québec, 8 Juin 1855.

Seront vendus JEUDI 11 courant, à UNE heure, aux Magasins du soussigné.
UNE quantité de Meubles de Ménage consistant en Tables à dîner et autres, Commodes, Couchettes, Baudets, Linge de lits, Tapis, Miroirs de différents grandeurs, Chandeliers argentés et de cuivre, Poterie et Verrierie, &c. &c.
—AUSI—
15 boîtes Chandeliers
15 caisses meilleur Genièvre de Hollande
20 paniers Champagne
20 douz. Vin Sherry
1 Forté Piano de seconde main, de la fabrique de Moore.
—A PRES QUOI—
10 Quarts Noir à souliers en pâte et liquide de Warren qui seront vendus au compte des Assureurs et autres intéressés.
Conditions de la Vente :—ARGENT COMPTANT.
G. D. BALZARETTI, No. 9, rue du Palais, 9 Juin 1855.

UNE quantité de HARDES de Messieurs, toutes faites, consistant en Surtoits, Habits, Culoettes et Vestes, avec quelques habits de velour, et c.
—AUSI—
Une collection de joaillerie, chaînes de col, chaînes de montres (garde-montres), lunettes d'une qualité supérieure sur un nouveau système amélioré.—9 Juin 1855.
Par G. D. BALZARETTI, à ses magasins, No. 9, rue du Palais, le JEUDI prochain 11 du courant, à UNE heure.
Les marchandises suivantes qu'on vient de débarquer du *Wellington*, venant de Londres :—
SEPT caisses CHAPEAUX de castor pour messieurs,
7 paniers faïencerie bien assortie, couleurs bleue et blanche,
1 caisse de broches à cheveux, à hardes, à dent et à chapeaux
1 caisse de chapeaux de drap bleu
5 caisses de peaux de veaux anglais, première qualité,
2 tonnes de whiskey première qualité et de haut fumet
Une quantité de crampes de fer battu.
9 Juin 1855.

VENTES PAR ENCAN.
Verrierie, Faïencerie, Epicerie, etc.—Par J. M. FRASER & Cie. aux magasins de MM. MAITLAND & Cie. le VENDREDI 12 du courant, à UNE heure
43 BOUCAUTS de superbe Verrierie découpée et commune, consistant en carafes, tumbler et verres à vin, débarquant maintenant du *Nautilus*.
30 boucauts et paniers de faïence
14 pièces eau-de-vie de Cognac
55 quarts portier de Londres manufacture de Hibberts,
600 boîtes 1/2 boîtes et 1 de boîtes muscatel en grappes
1000 demi-paniers de figures de Turquie
29 quarts do. de Lexia
9 sacs d'amandes de Jordan
12 quarts prunes françaises
5 caisses moutarde et saures
50 quarts cierge de Day & Martin
30 quarts portier à canon F
74 cruches peinture supérieure de Londres
55 rouleaux cordage
200 boîtes vitres assorties, etc. etc.
Québec, 9 Juin 1855.

Vente par le Gouvernement.
Seront vendus par l'ENCAUSEUR du Roi, sur le QUAI DU ROI, Basse-Ville, le VENDREDI 26 du courant, à UNE heure, pour argent comptant.
LES articles suivants, tous neufs.—Herminettes, tarières, alènes, haches à dolo, stocks & bits, compas, vrilles, mortiers, égoumes, serures, for, acies, meules, scieaux, toiles noirs, vitres, grappins, pentures, clous à couvrir, harnais, etc. etc.
Et immédiatement après, au Bureau de l'Ordonnance, Porte du Palais, 224 quarts de fer en paquets.
Québec, 4 Juin 1855.

A VENDRE—HUILE DE LIN bouillie et crue, en quarts de 30 jusqu'à 70 gallons.
JOHN GRANGER, Rue du Saut-au-Métot.
6 Juin 1855.

BIBLIOTHEQUE DE QUEBEC.
AVIS.—La Bibliothèque de Québec sera fermée depuis le MERCREDI 3 du courant, jusqu'au LUNDI 22, lorsqu'elle sera ouverte de nouveau, (avec une addition de plusieurs ouvrages utiles et amusants,) à l'ancien Bureau de la Poste, Haute-Ville.
Par ordre des Syndics,
F. H. ANDREWS, Bibliothécaire.
Québec, 1er Juin 1855.

PERDU, hier (Mercredi), une TRAITÉ de M. WILLIAM BROWN, acceptée par M. CROFT, pour £25, payable à 3 mois de date, et dont le paiement a été arrêté. Quiconque l'aura trouvée, recevra une récompense en la remettant au soussigné.
G. D. BALZARETTI, rue du Palais, No. 9.
Québec, 4 Juin 1855.

AVIS.
SALLE DU CONSEIL DE VILLE.
MONTREAL, 16 MAI 1855.
LE Conseil de Ville de la Cité de Montréal, ayant résolu dans sa séance d'hier (Vendredi, 15 mai 1855) de s'adresser à la prochaine Session de la Législature de ce pays, pour obtenir un Acte autorisant un EMPRUNT D'ARGENT pour faire l'acquisition de la propriété substituée appartenant à la succession de feu Sieur BASILE PROULX, rue St. Paul, en cette ville, pour faire de son emplacement une addition au NOUVEAU MARCHÉ, que le Conseil de Ville propose d'établir, à travers la grève et le fluve jusqu'à trois cents pieds au Sud-Est de l'ancien quai de la Légation des Commissaires, donnant à cette partie additionnelle de la dite Place de Marché une largeur de quatre ou cinq cents pieds de long du fluve; et le Conseil de Ville ayant aussi résolu de se faire autoriser par le dit Acte à pratiquer un CANAL PUBLIC dans toute la largeur de la dite partie additionnelle de la Place du Marché et au-delà pour conduire les immondices de la ville jusqu'aux basses de la Casse, de même que d'élever des digues d'enceinte publiques de distance en distance.
AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'application sera faite par le Conseil de Ville à la Législature Provinciale pour la passation d'un Acte aux fins que ci-dessus; afin que toutes personnes y intéressées en puissent avoir connaissance et se conduire en conséquence.
Par Orde du Conseil,
P. AUGER, Sec. C. V.

LA soussignée, commune en biens avec feu son mari, JOSEPH PACAUD, Cécyer, en son vivant, marchand, des Trois-Rivières, et l'actrice édue en justice à ses aînés mineurs, prévient le public et particulièrement les débiteurs de sa ci-devant communauté avec son défunt mari, ainsi que ses propres débiteurs, de ne payer qu'à elle-même, et non à d'autres, à moins qu'ils ne montrent une autorisation par écrit signée d'elle, sous peine de payer deux fois.
ANGELIQUE B. PACAUD, Trois-Rivières 2 Juin 1855.

CHANGEMENT DE DOMICILE.—J. McKEE, Chirurgien Dentiste, prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il a transféré sa demeure de la rue du Palais, à la maison No. 5, rue Ste. Anne, joignant M. Hynd, en face de l'Eglise écossaise.
G. D. BALZARETTI, No. 9, rue du Palais, Québec, 8 mai 1855.

J. McKEE, CHIRURGIEN DENTISTE.—Vivra s'itera les Trois-Rivières, le 10 Juin, et y résidera quelque temps. L'on pourra le voir à l'Hôtel de M. Ostrou, en tout temps jusqu'à 9 heures A. M. et depuis 12 heures jusqu'à 2 heures P. M.
Québec, 2 Juin 1855.

AVIS.—La plus riche COLLECTION DE LIVRES étrangers sur la Loi, la Littérature, les Classiques et la Religion, qui ait jamais été importée dans ce pays, est maintenant exposée et offerte en vente par le soussigné.
J. C. REIFFENSTEIN, Québec, 1er Juin 1855.

AVIS.—Le Soussigné ayant été dument nommé syndic de la succession de John McKee, ci-devant épicer sur la rue St. Paul, pour retirer et percevoir tous les argens dus à la dite succession—tous ceux qui doivent à icelle sont avertis qu'ils ne peuvent immédiatement au soussigné, leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat pour collection.
JOHN FISHER, Basse-Ville, place du Marché, Québec, 6 Juin 1855.

LE Soussigné ayant été dument élu Curateur à la Succession de feu M. GEORGE ELLIOT, en son vivant marchand commun dans un Bureau de Commerce, prie tous ceux qui ont des demandes contre la dite succession, de les présenter dument attestées, sous leurs signatures de cette date, comme les effets maintenant entre les mains du Curateur seront vendus par l'expiration de ce terme, et les payes seront divisés immédiatement entre les créanciers. Tous ceux qui doivent à la succession sont priés de payer sans délai, et aussi toutes personnes qui ont en leur possession des papiers ou autres effets, de les remettre sans délai entre les mains du dit curateur.
R. SYMES, Curateur de succession de feu GEORGE ELLIOT, Rue du Palais, 6 Juin 1855.

RECEMMENT reçues et à vendre par J. M. FRASER & Cie.
100 paniers de bouteilles à Vin, 250 boîtes de Vitres,
Québec, 5 Juin 1855.

LES Soussignés offrent en vente en gros et en détail,
50 tonnes d'Esprit de la Jamaïque 2 dans 5 & 1 dans 2,
50 tonnes Rum de la Grenade, Champagne de Joly, peillant Pink do. do.
Madère de Tinto—7 ans mis en bouteille les de chopine
Superieur Madère, } En futailles et en bou-
Do. Sherry, } teilles,
Do. Port, }
Do. Cognac, }
Whiskey Ecossais, en bouteilles,
Vieux Jamaïque en do.
Chandeliers, sperm de Londres courtes,
Dito do. méches crées 6 et 4.
Dito Montréal—4, 6, et 8
Fromage double de Gloucester,
Dolphin,
King's Arms et Ananas.
Socro raffiné—double et simple,
Cassonade fine en boucauts, tierces et quarts,
entre les créanciers de l'Indes et Indigo,
Thés de toutes qualités,
Oranges, Citrons en excellente condition.
GIBB & SHAW, Rue Notre Dame, Basse-Ville, 25 mai 1855.
77 boîtes de méches crées 6 et 4.
Y. achetés et vendus.

A VENDRE, PAR ATRINSON USHORNE & Cie. **10,000 M** MADRIERS de pin rouge, de 2 1/2 ponce d'épaisseur, descendus l'année dernière, et maintenant au Cap Rouge. Québec, 16 mai 1855.

DEBARQUER MAINTENANT sur le QUAI de BUTEAU, Cul-de-Sac, et à vendre :—
50 petites boîtes beurre excellent,
100 boîtes chandeliers
100 do. savon
20 caisses Thé Hyson Skin
5 do. do. Young Hyson
1 caisse contenant thé Hyson en boîtes,
20 caisses de Thé Bohéa.
D. VASS & Cie.

LES soussignés offrent en vente :—
100 quarts Lard supérieur (prime)
200 do. do. (prime mess)
50 tinettes Beurre du H. C.
10 boîtes Saïndroux supérieur
40 balles de Tabac en feuilles de la Virginie
1 caisse de Cigares supérieures, (marque de Brown)
100 boîtes de Savon de Montréal
Vin rouge de Sicile, Whiskey de Montréal, Raisins, Farine d'Avoine, Barley, etc.
—AUSI—
Attendus tous les jours de New-York :—
100 quarts de Résine
100 do. Brai
50 do. Goudron
40 tierces de Riz nouveau
TORRANCE & YOUNG, Québec, 4 Juin 1855.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS, **MEUR** Superfine, Fine et Moyenne, Sel de Liverpool, Charbon de Newcastle et de Sunderland, Briques, et bouteilles à vin. JAS. HAMILTON & Cie.

LES soussignés s'étant associés comme négociants dans toutes les branches, sous le nom et raison de TORRANCE & YOUNG, offrent leurs services pour la vente d'aucuns effets confiés à leurs soins, ainsi que pour l'achat des produits des Indes. Ayant loué les premiers étendus, sur le quai de McCallum, ils sont prêts à recevoir des effets pour vente au emmagasinage.
DAVID TORRANCE, JOHN YOUNG, Québec, 20 mai 1855.

AVIS.—Les Soussignés étant entrés en société à commencer du premier du courant, contiennent les affaires devant conclues par eux sous les noms de GEORGE SYMES & FILS et ROBERT POPE ROSS sous le nom de SYMES & ROSS.
G. D. BURNES SYMES, R. P. ROSS, Québec, mai, 1855.

AVIS.—Les soussignés transigeront des affaires à Québec, comme ci-devant, sous le nom de V. BURNES & Cie par le moyen de leurs Agens J. M. FRASER & Cie. Les articles suivants, constamment en main, un assortiment de quincaillerie, chaînes, vitres, plomb à tirer, plomb, en feuille peintures, etc.
Et de leur manufacture.
Clous coupés, de toute description, cardes à lain pour moulins et à mains, haches à acier.
BUDDEN & VENNOR, Montréal, 18 mai 1855.

LES soussignés ont à vendre, à leurs Magasins, coins des rues St. Pierre et St. Paul, ci-devant occupés par Wm. Budden & Cie, les articles suivants, savoir :—
Fer anglais, rond, carré et plat, grosceurs assorties
Fer à corde, et fer de quai, double et simple
Acier de Crossley, tempéré et fondu
Superbes clois à cheval et à bardeaux, du Canada
Eoulemes, claux, bèches, pelles et pelées
Chânes pour radeaux de fer
Grilles, poés du Canada, embuses pour vaisseaux
Plomb en feuille et en barre, plomb à tirer, assorti
Poudre B. F. F. P. F. et en boîtes
Cordage, fil de condonniers
Vitres, huile de lin bouillie et crue
Eau-de-vie de Cognac, vin rouge d'Espagne, pipes.
—AUSI—
Chaînes à patente, d'Acraman, et aneres pour vaisseaux de 20 à 600 tonnes.
G. D. BURNES WORTHY, TOWNSEND & Cie, Québec, 5 mars 1855.

AVIS.—Le soussigné ayant transporté son Bureau d'Encanteur et Courtier ou lieu bien connu, No. 9, rue du Palais, vis-à-vis de l'Albion-Hôtel, et ayant des dépendances considérables, de grandes salles à l'épreuve du feu, et reconnaissant les faveurs qu'il a déjà reçues depuis qu'il a commencé son ci-devant établissement, il en sollicite, avec confiance, une continuation, et il espère que par son attention aux intérêts de ses amis et ses pratiques, l'un verra qu'il leur rendra justice et qu'il recevra ce support qu'il sollicite humblement.
G. D. BALZARETTI, Québec, rue du Palais, 2 Mai 1855.

A VENDRE par les soussignés :—
25 quarts suif à chandelle de Russie,
500 boîtes du meilleur savon de Liverpool,
500 boîtes vitres, de grandeurs assorties,
10 quarts cloux et fiches,
10 balles Osaburgh,
8 do. toile à draps de Dundee,
15 do. toile à voiles blanche et non blanche,
10 do. lignes et cordes assorties.
—AUSI—
Un assortiment de Cordage à patente, fil carret, et corde blanche, &c. &c.
J. M. FRASER & Cie, Québec, 25 mai 1855.

A VENDRE par le Soussigné :—10,000 madriers d'épiniette, 12 x 9 x 3, de première et seconde qualité.
2,000 madriers de pin rouge, 12 x 9 x 5 seconde
2,000 do. do. 8 x 9 x 5
Lattes de pèche
10,000 planches de pin, pour le marché des Isles,
Rue St. Paul, Québec, 18 mai, 1855.
JAMES B. EDIE.

SEL A VENDRE.—10,000 Minots de SEL, livrable à bord ou sur le quai. S'adresser à JAMES HAMILTON & Cie, 25 mai 1855.

LES soussignés offrent en vente—les cargaisons **LES** douilles *Moore* et *William*, de Grenade et d'Halifax, consistant en :
Rum de Demerara et des Isles-sous-le-vent, en tonnes, pièces et quarts,
Mélasse do. en do. do. do.
Cassonade claire et
Huile de poisson—se débarquant maintenant sur le quai des Indes et le quai d'Atkinson.
W. L. LEYACRAFT, DUNSCOMB & Cie, Québec, 29 mai 1855.

LES Soussignés, Agens pour la vente des clois, **LES** dits (*beaver cut nails*) comme aussi de cardes à moulins et à main, auront toujours en main un assortiment et pourront fournir les commerçants à des taux modérés.
J. M. FRASER & Cie, Québec, 16 mai 1855.

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉS, **BRAIE**, Résine, Esprit de Thérbentine, Cordage, étoupe, Vernis, Bouchons, balets de tapis, Chandeliers, Lard Irlandais, Beuf de prime et prime mess, Pois.
Eau-de-vie de Cognac en pipes et en quarts, Genièvre de Hollande, en dito, et en caisses, Cassonade.
Vin de Madère, Sherry, &c.
RODGER DEAN & Cie, Québec, 25 mars 1855.

A VENDRE par les soussignés—
100 quarts de fleur superfine
40 demi-quarts dito
500 quarts fleur fine
100 dito dito moyenne
50 dito dito rejeté
—AUSI—
Rum de la Jamaïque et de Herbie
Vin de Sherry, en pipes, barriques et quartant.
P. & D. BURNET, Chambres Commerciales, Québec, 17 avril 1855.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU OUEST DE L'ECOSSE.
LES Soussignés sont autorisés par la Compagnie d'Assurance du Ouest de l'Écosse, à assurer les propriétés de toutes descriptions contre les pertes ou dommages par le feu, aux conditions les plus raisonnables et de régler ici toutes pertes qui peuvent avoir lieu, aussi tôt que le montant en sera prouvé.
RODGER, DEAN & Cie, Québec, 28 mars 1855.

L'ALLIANCE BRITANNIQUE ET ETIRAN-GERE.
COMPAGNIE d'Assurance de Londres par la vie et contre l'Incendie, établie par acte de parlement en 1823, capital £5,000,000 stg.
Cette compagnie continue à assurer les biens de toutes espèces contre toute perte ou dommage causés par le feu, conditions les plus molérées.
FORSYTH WALKER & Cie, A VENDRE.

8 PIÈCES Du meilleur vin de Madère, 22 Quarts, } regus par l'Eleutheria de Londres.
—AUSI—
2 Demi quarts de véritable vin rouge de Constantia regus par la même voie, c'est un article qui n'a peut-être jamais été importé pour ce marché, et se vend à Londres un Louis la Bouteille.
—ET—
75 Caisses de véritable Genièvre de Hollande, 50 Paniers de Champagne.
J. D. BALZARETTI, Québec, 30 mai 1855. Rue du Palais, No. 9.

DISSOLUTION DE SOCIETE.
LA SOCIÉTÉ de HOLCOMB & LATHAM, est de ce jour dissoute par consentement mutuel. Les affaires seront, à l'avenir, transigées par R. LATHAM, seul, lequel paiera toutes les demandes contre Holcomb & LATHAM et est autorisé à retirer toutes leurs dettes.
S. R. HOLCOMB, R. LATHAM, Québec, 15 mai 1855.

R. LATHAM offre en vente, les articles suivants au ci-devant magasin de Holcomb & Cie, coins des rues St. Paul et St. Pierre :—
2000 quarts de farine superfine, fine et moyenne
600 quarts de dito sure
150 do. de lard, Prime Mess, Mess & Prime,
80 tinettes de beurre
60 do. de saindoux
70 boîtes de chandeliers
50 quarts de pois.
—AUSI—
Tabac en feuille, bisent en sacs, houblon, crackers de Boston, langues en barils et demi barils; jambons, balais à tapis, &c. &c.
R. LATHAM, Québec, 15 mai 1855.

A VENDRE.—Dernièrement regus sur le QUAI de Brunet, 20 caisses de THE' BOHEA. DAVID VASS & Cie.

HACKETT & OAKSHOTT, Orfèvres et Bijoutiers, rendent leurs remerciements pour les faveurs passés, et prennent respectueusement la liberté d'informer leurs amis et le public en général, qu'ils ont transporté leur atelier de la rue Ste. Ursule au No. 17, rue St. Jean, en face de la rue du Palais, et porte voisine de M. Harveker, Tobacconier, et sollicitent une continuation des faveurs dont ils sont si reconnaissants. Tabaceries d'or et d'argent, diamans et perles enchassés et communs, et tous articles de bijouterie et orfèvrerie, exécutés à ordre. Vieille bijouterie et argenterie refondues ou pris en échange. Réparations de toute description, dans leur ligne, quel qu'inconvenant, exécutées avec élégance, solidité et promptitude, à bas prix. Métaux faits à ordre; articles argentés, instruments de musique réparés avec l'attention nécessaire.
N. B.—Epaulettes d'Officiers, galons, ornemens de casquettes et ceinturons, réparés.
ROBERT CAIRNS, JUNIOR, MARCHANT TAILLEUR, No. 20, RUE DE LA MONTAGNE, INFORME respectueusement ses amis et le public qu'il a regu par le CHEUR, partie de son assortiment d'été, consistant en draps superfines, casimirs, *velours*, soie fleurie et velours, drils, *contons*, florentines, mérinos, etc. etc.—Tous ces petits assortiments choisis de chapeaux de messieurs, bretelles, gants, cols et une variété d'autres articles.
Québec, 21 mai 1855.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE Québec, 7e. Février 1810.
RESOLU.—Qu'après la fin de la présente Session, avant qu'il soit présenté à cette chambre aucune pétition pour obtenir permission d'introduire un bill privé pour ériger un pont ou des ponts; pour régler quelque commune, pour régler quelque chemin de barrière ou pour accorder à quelqu'individu ou à des individus quelque droit ou privilège exclusif quelconque, ou pour altérer ou renoueler quelque acte du Parlement provincial quelconque de semblables objets, il sera donné notice de telle application qu'on se proposera de faire dans la Gazette de Québec, et dans un des papiers publics du district, s'il y en a, et par une affiche posée à la porte de l'Eglise des paroisses qui pourront être intéressées à telle application ou à l'endroit le plus public, s'il n'y a point d'Eglise, pendant deux mois, au moins, avant que telle pétition soit présentée.
12 Mars, 1817.
RESOLU.—Qu'à l'avenir cette Chambre ne recevra des pétitions pour des bills privés que dans les premiers quinze jours de chaque session.
22e. Mars, 1819.
RESOLU.—Qu'après la présente session, avant qu'il soit présenté à cette chambre aucune pétition pour obtenir permission d'introduire un bill privé pour ériger un pont de péage, la personne ou les personnes qui se proposeront de pétitionner pour un tel bill, en donnant la notice ordonnée par la règle du troisième février mil huit cent dix, donneront aussi de la même manière un avis notifiant les taux qu'elles se proposeront de demander, l'étendue du privilège, l'élévation des arches, l'espace entre les quaiers ou piliers pour le passage des caïeux, cages, ou bâtimens, et mentionnant si elles se proposent de bâtir un pont levé ou non.
4e. Mars, 1824.
RESOLU.—Que tout pétitionnaire demandant un privilège exclusif, déposera entre les mains du greffier de cette chambre une somme de vingt-cinq livres avant que le bill pour tel privilège exclusif soit passé à la seconde lecture, pour payer en partie les dépenses du dit bill privé; laquelle somme sera remise aux pétitionnaires s'ils n'ont obtenu pas la passation de la loi.
(Attesté)
Wm. B. LINDSAY, greffier assemblée.
Les Imprimeurs de Gazettes et autres papiers publics en cette Province, sont priés d'insérer les résolutions ci-dessus dans leurs papiers respectifs dans les langues dans lesquelles ils sont publiés, jusqu'à la prochaine assemblée de la Législature.

AVIS.—Les affaires ci-devant conduites par JOHN MUSSON, seront, à l'avenir, conduites par les soussignés sous le nom de MUSSON et SAVAGE, qui sollicitent respectueusement une continuation de ce support distingué qui a été, ci-devant, accordé à l'établissement.
J. MUSSON, ALFRED SAVAGE, Québec, 10 mars 1855.

AVIS.—Tous ceux qui doivent à la succession de feu WILLIAM FINLAY, en son vivant, de Québec, marchand, sont priés de payer immédiatement au Soussigné, à son Bureau, No. 16, rue St. Louis, et ceux qui ont des demandes contre la dite succession, sont priés de présenter leurs comptes, dument attestés, à
R. H. GAIRDNER, Seul Exécuteur, Québec, 10 mars 1855.

AVIS.—Les affaires ci-devant conduites par JOHN MUSSON, seront, à l'avenir, conduites par les soussignés sous le nom de MUSSON et SAVAGE, qui sollicitent respectueusement une continuation de ce support distingué qui a été, ci-devant, accordé à l'établissement.
J. MUSSON, ALFRED SAVAGE, Québec, 10 mars 1855.

AVIS.—Tous ceux qui doivent à la succession de feu WILLIAM FINLAY, en son vivant, de Québec, marchand, sont priés de payer immédiatement au Soussigné, à son Bureau, No. 16, rue St. Louis, et ceux qui ont des demandes contre la dite succession, sont priés de présenter leurs comptes, dument attestés, à
R. H. GAIRDNER, Seul Exécuteur, Québec, 10 mars 1855.

AVIS.—Les affaires ci-devant conduites par JOHN MUSSON, seront, à l'avenir, conduites par les soussignés sous le nom de MUSSON et SAVAGE, qui sollicitent respectueusement une continuation de ce support distingué qui a été, ci-devant, accordé à l'établissement.
J. MUSSON, ALFRED SAVAGE, Québec, 10 mars 1855.

AVIS.—Tous ceux qui doivent à la succession de feu WILLIAM FINLAY, en son vivant, de Québec, marchand, sont priés de payer immédiatement au Soussigné, à son Bureau, No. 16, rue St. Louis, et ceux qui ont des demandes contre la dite succession, sont priés de présenter leurs comptes, dument attestés, à
R. H. GAIRDNER, Seul Exécuteur, Québec, 10 mars 1855.

AVIS.—Tous ceux qui doivent à la succession de feu WILLIAM FINLAY, en son vivant, de Québec, marchand, sont priés de payer immédiatement au Soussigné, à son Bureau, No. 16, rue St. Louis, et ceux qui ont des demandes contre la dite succession, sont priés de présenter leurs comptes, dument attestés, à
R. H. GAIRDNER, Seul Exécuteur, Québec, 10 mars 1855.

AVIS.—Tous ceux qui doivent à la succession de feu WILLIAM FINLAY, en son vivant, de Québec, marchand, sont priés de payer immédiatement au Soussigné, à son Bureau, No. 16, rue St. Louis, et ceux qui ont des demandes contre la dite succession, sont priés de présenter leurs comptes, dument attestés, à
R. H. GAIRDNER, Seul Exécuteur, Québec, 10 mars 1855.

AVIS.—Tous ceux qui doivent à la succession de feu WILLIAM FINLAY, en son vivant, de Québec, marchand, sont priés de payer immédiatement au Soussigné, à son Bureau, No. 16, rue St. Louis, et ceux qui ont des demandes contre la dite succession, sont priés de présenter leurs comptes, dument attestés, à
R. H. GAIRDNER, Seul Exécuteur, Québec, 10 mars 1855.

PAPIER ECRIRE POUR ECOLES, POUR LES BUREAUX PUBLICS ET COMPTOIRS, de qualité supérieure à des prix très modiques, se trouve en grande variété, chez NEILSON & COWAN, au Bureau de la Gazette de Québec, côte de la Basse-Ville. Québec, 17 avril 1855.

BUREAU DU GREFFIER.
CHAMBRE D'ASSEMBLEE, Québec, 17 Avril 1855.
LE Greffier de la Chambre d'Assemblée recevra les propositions jusqu'à l'ouverture de la prochaine Session pour l'Impression du Journal, Appendice, Bills et autres ouvrages de la Chambre d'Assemblée, pour lesdits ouvrages être donnés à la personne ou aux personnes qui feront les propositions les plus basses et les plus avantageuses, en un ou plusieurs Contrats, cependant, devant renfermer en entier ou au moins un des articles ci-dessous mentionnés.
Les dites Propositions devant être faites dans la formes suivantes savoir :
1er 100. 2d 100.

JOURNAL.
Chaque Feuille d'Impression sur bon Papier, en Cicero, et même format que les Journaux des années dernières, ouvrage uni, Dito do. do. avec réglettes et chiffres, —
—APPENDICE.
Chaque Feuille d'Impression même format, mêmes matériaux même caractère que le Journal, ouvrage uni —
Dito do. do. avec réglettes et chiffres, —
Dito do. do. en Petit Roman, ouvrage uni, —
Dito do. do. avec réglettes et chiffres, —
Dito do. do. en Petit Texte, ouvrage uni, —
Dito do. do. avec réglettes et chiffres, —

BILLS.
Chaque Feuille sur le format ordinaire, bon Papier, en Cicero, Rapports de Comités, Communications de l'Exécutif et autres Documents qui doivent faire partie du Journal ou de l'Appendice, dont l'Impression sera ordonnée et faite pendant la Session.
Par 1000 M. de composition.
Pour le Papier et l'Impression par 100 Feuilles, —
Pour les mêmes ouvrages à être faits pendant la vacance séparément du Journal ou de l'Appendice —
Par 1000 M. de composition.
Pour le Papier et l'Impression par 100 Feuilles, —
Pour Lettres, Circulaires, Blancs et autres Impressions non comprises dans les classes ci-dessus, Par page d'Impression de 2000 M. N. B.—Des échantillons du Papier devront accompagner les propositions.

Wm. B. LINDSAY. Greffier Assemblée.
L'Editeur de la Minerve est prié d'insérer la notice ci-dessus jusqu'à la prochaine assemblée de la Législature.
Charbon de Newcastle et de Sunderland.
RECEMMENT ARRIVE' et à vendre par les SOUSSIGNÉS, CHARBON DE NEWCASTLE ET DE SUNDERSLAND, pour grille—qui se débarque maintenant et sera livré tout en bûche.
—AUSI—Une cargaison